

11 décembre 2013 – Les nouvelles Précarités – Quelles conséquences sur l'accompagnement vers l'emploi – impacts de la réforme de financement de l'IAE - Compte rendu de la journée

Contexte

Notre société évolue : de nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion apparaissent ou se confirment.

En 2012, le nombre total de Français sans emploi et/ou en activité précaire s'élève à 8 millions de personnes, soit 13% de la population qui se trouve en dessous du seuil de pauvreté. De nouvelles formes de vulnérabilité se développent depuis les vingt dernières années et la crise actuelle intensifie cette évolution : problèmes d'emploi, de santé, d'accès au logement et à la citoyenneté... La progression de la pauvreté est liée à la raréfaction des emplois permettant d'accéder à un revenu décent. L'éloignement de l'emploi se fait alors de plus en plus long et impacte fortement l'individu concerné tant au plan professionnel que sociétal.

Malgré ces difficultés, les professionnels parviennent encore à innover et à mettre en place des activités favorisant l'accès ou le retour à l'emploi et/ou à une activité des personnes durablement éloignées du marché du travail.

Cet effort est réel et la FNARS revendique un accompagnement global pour permettre ce retour à l'activité et au travail. A ce titre, la formation professionnelle doit être partie intégrante de l'accompagnement social et professionnel.

Pourtant, les politiques de l'emploi et de l'insertion évoluent sans interroger les pratiques d'accompagnement.

D'un côté, les professionnels évoquent la bureaucratisation de leurs fonctions. De l'autre, les financeurs sont en demande grandissante d'indicateurs sur la qualité de l'accompagnement pour valider les dispositifs d'insertion.

Face à ces pratiques et ces évolutions, on peut s'interroger sur les façons dont l'ensemble des professionnels de l'insertion (association, SIAE, collectivités territoriales et administrations déconcentrées) parviennent à travailler ensemble pour assurer la promotion de la personne.

Cette journée régionale a eu pour objectif de réfléchir à l'évolution de l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi face à plusieurs enjeux : le renforcement des précarités dans un contexte incertain, les obligations et les réformes institutionnelles – et ici la réforme de l'IAE –, les évolutions des pratiques professionnelles d'accompagnement.

Cette journée fut donc l'occasion de présenter différentes expériences locales mais aussi de débattre entre professionnels des enjeux de l'accompagnement vers le travail et des moyens à mettre en œuvre pour le pérenniser et continuer à lui donner du sens.

Mot de bienvenue – Jacques ALVAREZ, Président de la FNARS Aquitaine

Dans son livre « Le travail, une valeur en voie de disparition », Dominique MEDA s'interroge sur l'époque et le fait qu'il soit temps de « passer à une autre époque où le travail ne constituerait peut-être plus une valeur centrale ».

Les nouvelles précarités, les nouvelles vulnérabilités touchent des personnes de plus en plus fragilisées, de plus en plus traumatisées par plus de 20 ans de crise économique et sociale.

Aujourd'hui, certaines personnes n'ont jamais connu autre chose que la crise, ont toujours vu leur entourage en difficulté d'accès à l'emploi, sont eux-mêmes privés et les perspectives peuvent sembler fort peu encourageantes : favoriser l'accès et/ou le retour à l'emploi en leur proposant un accompagnement spécifique et adapté dans le cadre de nos structures dédiées est primordial.

Au-delà du secteur de l'insertion par l'activité économique, il est important de réfléchir aux publics les plus vulnérables et favoriser une remise en activité. Ceci afin de recréer du lien social et les accompagner autour des problématiques sociales telles que l'accès au logement, à la santé, voire encore faciliter leur intégration en France.

Voir lien sur le site de la FNARS Aquitaine pour accéder au discours de Jacques Alvarez.
www.fnars.org/aquitaine

Intervention André Chauvet : de quoi parle t'on lorsque nous parlons des nouvelles précarités ?

⇒ Parler des nouvelles précarités – est ce penser qu'il y a une population non vulnérable et une population vulnérable ?

En quoi ces précarités sont-elles nouvelles ? Remise en cause de deux principes – **notions d'employabilité et de vulnérabilité** : ça pose un problème par rapport à la cible. De plus en plus de personnes employables ne sont pas employées.

Sommes-nous dans une société en crise ou alors dans une société en réelle transformation ?

3 modèles européens :

- Logique de l'assistance (liée à une approche sur la carence)
- Logique de l'activation (dimension incitative, logique de la contrepartie mais risque d'alimenter de nombreux fantasmes)
- Logique de la mobilisation du pouvoir d'agir (intègre la dimension contextuelle et communautaire)

Les plans de vie et les citoyens sont impactés dans leur ensemble (préoccupations, insécurisation sociale, tout le monde est concerné...)

La notion de précarité agit sur **le niveau de croyance/ d'activisme** (ce que je souhaite par rapport à ce que j'ai investi) : sentiment de sécurité, sentiment d'intégrité, de contrôle, de projection. La question des nouvelles précarités génère sur l'individu le fait qu'on ne peut rien contrôler et que tout est extérieur à la personne.

⇒ La radicalité des changements : Essayer de trouver une forme d'équilibre – difficile de prendre des risques. C'est risqué de changer. « Quoi que je fasse, ça ne va rien changer ».

De plus en plus de courants de pensée se développent et s'interrogent sur la construction de la vie des individus (ex : *life designing*) : quelle construction de la vie et comment la personne se pose ses problèmes, avec quel rapport et quelle lecture au temps ? Immédiateté et donc culpabilité de ne pas y arriver rapidement – une des solutions : stratégie de repli des personnes. Il n'y a plus de places pour eux donc c'est de la faute de l'extérieur – repose la question du rapport à la vie, à la sécurité et au travail.

⇒ Impacts sur les processus d'accompagnement. L'activité sociale permet de développer des compétences – se sentir appartenir/se sentir efficace – « Valoriser le premier pas ». Donner du sens à ce qui est fait et faire confiance aux personnes.

Amener une personne à avoir un projet (professionnel, d'insertion, personnel...) : n'est ce pas une dynamique violente ?

Plusieurs initiatives aujourd'hui attestent que le travail s'appuie sur des dynamiques de scénario afin de valoriser l'appartenance, se sentir efficace plutôt que de se demander quel sens donner aux choses.

Aujourd'hui dans une société d'incertitude, on ne peut pas se projeter sur qqch de lointain. L'enjeu actuel sur l'accompagnement est de valoriser le premier pas pour contribuer au système social qui a une valeur à ses propres yeux (AMARTYA SEN).

Partir non plus de grandes intentions nationales mais plutôt redonner du crédit à l'initiative individuelle et s'intéresser au contexte dans lesquelles sont les personnes (*empowerment*). Pratiques micro où on fait confiance aux acteurs.

N'aurions nous pas confondu la question de l'accès à l'emploi et la question de la qualité de l'emploi ?

Voir le lien sur le site de la FNARS Aquitaine pour accéder au document de présentation d'André CHAUVET. www.fnars.org/aquitaine

Rôle des réseaux dans un contexte de développement de la précarité et de volume d'emploi limité

Les têtes de réseau doivent avoir un effet de lobbying et d'amendements, de représentation politique.

Intervention de Florent GUEGEN, Directeur Général de la FNARS

Le positionnement politique de la FNARS, réseau généraliste autour de l'exclusion sociale, est de développer une vision de la société et de l'accompagnement (accès au logement, à l'emploi et à la santé), sortir des logiques de statuts et de dispositifs pour agir sur l'accompagnement global de la personne.

Intervention Frédéric SEGUIN, Fédération ENVIE

ENVIE a un rôle de lobbying, notamment autour des multiples directives européennes qui touchent directement leurs activités. Volonté de continuer à se développer en favorisant l'embauche des publics défavorisés et se battre pour maintenir leur emploi et leur accès à la formation.

Intervention Jean Pierre BECKER, Président de l'UREI Aquitaine

Les EI et ETTI sont des entreprises de droit commun. Rôle de lobbying important pour faire reconnaître leur valeur économique et la valorisation de l'accompagnement dans leur secteur d'activité
- Aide à l'accompagnement revalorisé en 2013.

Intervention Jean Marie LOUBRADOU, Président de l'UNAID Gironde

Rôle de lobbying autour de la spécificité de ces structures dans le paysage de l'IAE. Volonté de garder leur spécificité dans un contexte agité. Et pour autant, les AI favorisent la remise en emploi d'un public très diversifié, à partir d'un nombre d'heures adapté. Les AI mutualisent leurs moyens pour être plus forts à plusieurs.

DEBAT

Le public des CHRS s'éloigne de plus en plus des contraintes de l'IAE. Les SIAE reçoivent dans leurs locaux de plus en plus de profils présentant un niveau scolaire élevé.

Présentation du dispositif des Ateliers Chantiers d'Insertion.

Initiatives et actions locales face aux nouvelles précarités

Expérimentations/Innovations : Pistes actuelles pour l'accompagnement vers l'emploi ordinaire des salariés en insertion, assouplissement des dispositifs et des contrats pour accéder à une activité sociale (dispo Emmaüs : premières heures).

Rappel des 4 grandes directives suite aux Journées du Travail Social :

- Favoriser l'accompagnement dans un contexte juridique identifié
- Mise en place de consultations sociales de proximité – assurer la continuité des parcours
- Mise en place d'observatoires autour de l'accompagnement
- Comment on agit sur les leviers d'accompagnement. Point de vigilance important lié à l'aspect de régression et de stagnation budgétaire – il va y avoir un effet sur ceux qui en ont le plus besoin.

Intervention Jean Hugues MORALES, CEID – Présentation du dispositif TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée). Dispositif de remise au travail des jeunes en errance.

TAPAJ : 1 an et demi de fonctionnement à Bordeaux, 31 jeunes, 19 en 2013 soit 1600 heures de travail. Un blog va voir le jour en 2014, financé par la fondation orange : tapaj 2.0 – ce blog doit permettre la mise en lien de tous les tapajeurs en France et au Québec.

Lien Internet – www.ceid-addiction.com

Intervention autour des Ateliers à la Vie Active (Code de l'action sociale et de la famille) – Intérêts de ces dispositifs pour favoriser la remise au travail des personnes les plus vulnérables. Plusieurs projets en cours en Aquitaine, soutenus financièrement par des villes, des fondations, des conseils généraux.

Lien Internet Apara – <http://www.microrecup.fr/> : AVA historique en Aquitaine.

Intervention Michel BELAIR, Directeur de CLAIR FOYER, CHRS à Agen – Actions de formations mises en place en milieu carcéral dans le Lot-et-Garonne pour des hommes afin de préparer leur sortie de prison. Co traitance avec l'AFPA sur cette action de formation. L'administration pénitentiaire a délégué cette compétence au CHRS au vu de la connaissance des publics et de la présence des travailleurs sociaux. Clair Foyer est aussi un CHRS qui a multiplié les initiatives en faveur de la remise en activité des femmes hébergées au sein du CHRS : Développement de Ménage Service Professionnels puis Particuliers. Projet pour 2014 de la mise en place d'un Atelier à la Vie Active Cuisine avec les résidentes.

Interventions Anne Lise SABOURET et Rachida BENHAKIM, EPIDE

Présentation de cet établissement qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans : Etablissement Public d'Insertion de la Défense. Dispositif qui date de 2007 à Bordeaux, chargé de piloter le dispositif 2^{ème} chance.

Les jeunes signent un contrat de 6 mois. Ils sortent idéalement avec un emploi, une rémunération et un logement après avoir appris à gérer le budget, passer le code de la route, et apprivoiser son environnement.

Lien Internet – www.epide.fr/centre-epide-de-bordeaux

Synthèse de la matinée : André CHAUVET

3 grands points sont abordés :

1. Au niveau macro, les stratégies de lobbying et d'influence ont-elles une influence locale ?

La baisse des financements publics est une réalité. Soyons vigilant à ne pas confronter une gestion de flux, grands principes humanistes confrontés très rapidement aux logiques néolibérales (voir aussi la notion du *care*, le passage de l'éthique autour du prendre soin et la forme qui peut être impulsée au cœur des politiques publiques).

Logique de réseaux : qu'est ce qui est fédérateur si les acteurs se multiplient ? Si tous les réseaux estiment qu'ils sont prioritaires, la concertation est moins simple.

2. Les stratégies de lobbying nécessitent de la réactivité locale et de la veille – Capacité à s'adapter à un contexte en valorisant des valeurs liées aux fondements. Est-ce toujours possible d'embaucher des salariés éloignés de l'emploi si les contraintes européennes deviennent de plus en plus draconiennes ?
3. Malgré le contexte mouvant actuel, les structures, localement, continuent à expérimenter. Elles utilisent des réseaux d'influence et prennent en considération les politiques publiques, multiplient les partenaires et les financeurs potentiels.

Conceptions d'accompagnement : Arrêtons de penser que je sais ce que la personne pourrait faire... L'accompagnement global ne segmente plus les plans de vie et permet de penser que ceux-ci sont perméables. Ne pas distinguer chaque problème rencontré permet de rendre l'accompagnement moins complexe.

- Travailler sur des temporalités courtes
- Réversibilité : on ne décide pas ce qui est bon pour la personne. Plus l'accompagnateur pense à la place de...moins la personne se situe dans un environnement.

Engagement et persévérance : Qu'est ce qui fait que je tiens à partir du moment où je n'ai plus l'impression de tenir.

Les questions de l'accompagnement ne sont pas modélisées, ne sont pas réglementées.

REACTIONS dans la SALLE

Niveaux d'interventions :

Techniquement, les dispositifs sont adaptés, des réflexions innovantes et des expérimentations au cœur du secteur de l'ESS sont riches d'idées et d'initiatives. Pour autant, persiste la difficulté de confronter ces initiatives aux institutions avec des pédagogies adaptées. Le cadre permet difficilement de faire bouger les lignes. Par exemple, Le PRF ne permet pas aux publics les plus éloignés de l'emploi d'accéder à la formation...

POLE EMPLOI fait un parallèle entre la politique jeunesse et la politique sur l'handicap. Est-ce que les problématiques qui en découlent seraient des problématiques communes : Sur-sélectivité, nature des supports et la place... place encore plus compliquée sur les travailleurs handicapés. Comment donner de la place à tout le monde ?

Politiquement, Emmanuelle AJON élue en charge de l'IAE au Conseil Régional d'Aquitaine rappelle la compétence économique de la région et réaffirme le fait qu'ils n'ont pas compétences à « faire du social ». La région a pour vocation de favoriser l'emploi. Elle s'emploiera à faire remonter la question de la Formation à Catherine VEYSSY.

Reste à savoir où commencent les compétences concernant l'emploi et la remise en activité des citoyens ?

Présentation de la réforme de financement IAE

Voir PPT ci-joint . Pour les personnes intéressées, le simulateur travaillé par la FNARS au niveau national est également joint : www.fnars.org/aquitaine

→ Pour tous les adhérents, une journée technique autour de la réforme se déroulera le Vendredi 17 janvier 2014 dans les locaux de la FNARS Aquitaine de 10h à 16h.

Table ronde : Au-delà de la réforme, quels sont les enjeux pour optimiser l'accompagnement vers l'emploi – Perspectives et pistes de travail envisageables entre acteurs de l'accompagnement

Introduction de la table ronde par Alexis GOURSOLAS, Chargé de mission IAE FNARS.

Intervention Serge LOPEZ, Directeur Régional de la Direccte Aquitaine : il rappelle l'importance de la formation pour l'Etat. Emergence en 2012 de l'accord-cadre professionnalisation des salariés dans le secteur de l'IAE. Il argumente autour de la notion de parcours / l'IAE qui peut créer de l'emploi mais sans monter un monde parallèle, n'oublions pas les relations avec l'entreprise. Il est important de s'interroger sur le positionnement des entreprises et le potentiel qu'elles proposent en termes d'acquisition de compétences.

Intervention Frédéric ROUSSEL, Directeur adjoint DRJCS – Son intervention fait un parallèle concernant le plan pauvreté, ses enjeux et finalités.

Il évoque le décroisement des politiques sociales – Faciliterait la mise en place d'indicateurs de suivi lors de l'entrée et de la sortie des personnes sur un dispositif. On passe d'un secteur à l'autre. 25% des personnes en CHRS sont en emploi (pas nécessairement dans le domaine de l'IAE) – Ça mériterait d'avoir une meilleure lisibilité.

Alexis a évoqué dans son PPT les dynamiques d'expérimentation des formes de coordination AHI/IAE pour un accompagnement global des personnes, adapté à leurs attentes – Qu'en pensent les acteurs ?

Jean-Michel MERLIERE, Directeur de CEHRESO dans le Lot-et-Garonne – Evoque le rôle des maisons-relais, le manque de prise directe avec les problématiques d'insertion. Comme il y a très peu de dispositifs favorisant la remise en activité des personnes les plus démunies, la dynamique d'insertion n'est pas évidente à aborder. Alors les acteurs de l'hébergement favorisent la ré-adhésion d'un groupe, la mise en perspective autour du lien social en développant des ateliers de remise au travail. Les AVA, aujourd'hui, ne sont pas entendues par les pouvoirs publics dans le Lot-et-Garonne.

Ces expérimentations permettent clairement de consolider certaines situations qui seraient impossibles autrement.

Jean-Michel MERLIERE insiste également sur la notion de travailleurs pairs.

La question de l'insertion devient un sujet central du débat pour favoriser la mobilisation des publics les plus démunis.

Alexis : enjeu de coordination, enjeu des modes de travail, enjeu de participation des personnes et d'expression et comment on re-questionne les modes d'actions en structure et l'accompagnement.

Isabelle CARLIER, Directrice du GARIE évoque le besoin de négocier le développement de politiques territoriales avec un grand soutien des partenaires. Quand le secteur privé vient sur le social, vigilance à adopter vis-à-vis des projets associatifs. Concernant la capacité des structures à s'adapter au terrain, les réponses sont à apporter par rapport à l'évolution du terrain : jeunes, cols blancs, accompagnateurs professionnels sur la santé, Pas de réponse homogène sur le fait que l'IAE serait de plus en plus sélective.

L'IAE traverse actuellement une période complexe. Ce secteur est pris entre les demandes des prescripteurs (jeunes, santé mentale...) et les enjeux économiques et les résultats emploi regardés par la Direccte.

Enjeu de l'émancipation des personnes, « construction d'une trajectoire des personnes », certification obtenue sur un CQP connaissances socle.

Territorialisation des SIAE qui doivent être en phase avec les territoires, réaliser une vraie alliance durable pour apporter des réponses aux personnes sur un territoire donné. Envisager les pôles territoriaux de cohésion sociale.

Christian BODART, Directeur de Landes Partage dans les Landes

Landes Partage est désormais devenue une structure importante. Christian BODART insiste sur le fait qu'il est important de favoriser la mobilisation des salariés et d'investir les équipes en insertion dans la vie de la structure. Valorisation des compétences internes. Outils internes pour faire participer les salariés, faire attention aux collègues de travail pour retransmettre les difficultés de travail.

Les dynamiques d'accompagnement sont transverses. Chacun a son rôle dans cette dynamique et la mobilisation collective passe par le respect de chacun.

Constance DE PEYRELONGUE, Animatrice régionale de l'Association Régionale des Missions Locales

Elle évoque 2 axes de coopération :

- Publics les plus précaires : nombre de jeunes en augmentation et le spectre s'élargit des plus en difficultés jusqu'aux plus diplômés - Propositions dans le domaine du logement (combien de fois les conseillers parlent de logement et combien de fois ils orientent vers l'Hébergement d'Urgence : 2000 jeunes orientés vers l'Hébergement d'Urgence en 2012). Le public très précaire vient solliciter les professionnels des missions locales qui doivent collaborer et créer du réseau avec les professionnels de l'action sociale.

Offre IAE peut être adaptée aussi aux jeunes/ Rapport à l'entreprise – Les missions locales savent accompagner l'intégration dans l'emploi et notamment pour des jeunes qui ne sont pas habitués au monde professionnel, il y a des choses à croiser avec l'IAE.

Le partenariat avec les missions locales doit se développer – chacun ne peut pas travailler dans son coin.

Conclusion - André Chauvet

Quelques points remis en perspective :

1. **Réfléchir autour de l'évaluation des pratiques d'accompagnement** : « Si tu ne dis pas ce que tu fais, les gens diront ce que tu ne fais pas ». Réflexion sur les résultats et sur le processus. Comment porter une philosophie des principes si pas d'indicateurs partagés ? Besoins d'indicateurs partagés sur lesquels il devient possible de favoriser des échanges à partir d'indicateurs communs et susceptibles de prendre en compte le contexte et le public accueilli.
2. **Attention** à ce que les intérêts des uns ne desservent pas les intérêts des autres - Les professionnels vont se centrer sur les freins et Bercy sur l'économie. Donc il faut s'accorder sur des critères relevant des processus et des résultats. Afin de créer une passerelle de concertation entre les acteurs dont les enjeux ne sont jamais vraiment les mêmes.
3. Les modalités d'accompagnement peuvent être d'une grande variété. Pour se faire, il faut s'accorder sur les critères d'évaluation, les modalités de changement – alors la réflexion et l'échange deviennent possible.
4. La place de l'usager ? Il est au centre de quoi ? Qu'est ce qui gravite autour de ce centre ? Important de revaloriser les ressources de chacun et de l'intérêt de ces ressources. **Place de la personne** : s'intéresser à la contribution des personnes → reconnaissance pour soi et reconnaissance des autres sur soi. Je peux donc servir un collectif et y voir des intérêts purement personnels.
5. Etre dans une **vraie logique coopérative** où on additionne les ressources de chacun. Aujourd'hui, nous sommes encore dans une logique d'articulation des dispositifs.
6. Besoin d'identifier des dispositifs **simples** pour l'usager. La complexité exclut l'usager. Nécessité de simplifier le processus pour qu'il soit visible et adapté au territoire et à l'usager.
7. La culture des Professionnels est centrée sur une approche culturelle de la prescription. On introduit de la confiance par rapport à tout ça. Il faut aussi que les modèles organisationnels, juridiques et financiers puissent faciliter l'intervention sur les zones de turbulence.

Attention à ne pas « surinstitutionnaliser » les procédures. Prescrit et réel se retrouveront si les financiers acceptent le risque du jeu et produire de l'innovation territoriale adaptée.

Quelles sont les places du travail dans la société et de cette reconnaissance ? Dès que je suis acteur et reconnu, je contribue.

Véritable révolution à avoir sur le rôle de l'entreprise. Elle a un jeu à jouer et doit être ouverte.